

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS
N° _____ /CRP/MINSANTE/SG/DRH/SDSP

D13-338

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF HUMAN RESOURCES

SUB-DEPARTMENT OF SALARY AND PENSIONS
Yaoundé, le 22 OCT 2024

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, LE Dr. MANAOUA MALACHIE, INFORME LES PERSONNELS EN SERVICE DANS SON DEPARTEMENT MINISTERIEL QUE, LE PAIEMENT DES RAPPELS D'AVANCEMENTS ISSUS DE L'OPERATION DE MISE A JOUR DE LA SITUATION SOLDE EN RAPPORT AVEC CELLE DE LA CARRIERE, EXECUTEE AUX MOIS DE MARS ET OCTOBRE 2023 AVEC L'ACCOMPAGNEMENT DU MINFI, EFFECTIF DEPUIS LES SALAIRES DU MOIS DE FEVRIER 2024, A CONNU UNE ACCELERATION SIGNIFICATIVE DEPUIS LE MOIS D'AOUT AVEC LE PAIEMENT DES RAPPELS DES PERSONNELS PROGRAMMES AUX MOIS DE SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE, AINSI QUE LA QUASI-TOTALITE DE CEUX PLANIFIES AU MOIS DE DECEMBRE 2024. IL VOUDRAIT A CET EFFET, SIGNALER AUX PERSONNELS CONCERNES PAR CE PROCESSUS QU'IL NE S'AGIT AUCUNEMENT D'UNE ERREUR DANS LEUR TRAITEMENT SALARIAL, MAIS PLUTOT, D'UNE ANTICIPATION DU PAIEMENT DE LEURS RAPPELS DUS.

AUSSI, LE MINISTRE, EN APPRECIANT LE CARACTERE REPUBLICAIN DES PERSONNELS OBSERVE DANS LE CADRE DE L'APUREMENT DE LA DETTE SALARIALE DU MINSANTE, ENTEND RELEVER QU'UN CALENDRIER DE PROGRAMMATION ADDITIONNELLE DE PAIEMENT SERA RENDU PUBLIC A TOUTES FINS UTILES DANS LES PROCHAINS JOURS.

IL TIENT EGALEMENT A PRECISER QUE, POUR CEUX DES PERSONNELS DONT LES NOMS NE FIGURERONT PAS DANS CETTE NOUVELLE PROGRAMMATION, LEURS RAPPELS SERONT PRIS EN COMPTE DANS LE CADRE DE LA BUDGETISATION DE LA MASSE SALARIALE DU MINSANTE POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2025.

IL INVITE PAR AILLEURS, L'ENSEMBLE DES PERSONNELS CONCERNES PAR CE PROCESSUS A S'ABSTENIR DE DEPOSER UN QUELCONQUE DOSSIER DE RAPPEL, ENCORE MOINS DE SOLLICITER UNE INTERVENTION D'UNE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE, ETANT ENTENDU QUE DES DISPOSITIONS SONT PRISES POUR QUE CETTE OPERATION QUI VISE L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS PUBLICS, SE POURSUIVE EN TOUTE SERENITE. /-

**Le Ministre
Dr. Manaouda Malachie**